

Contrats de rivière en Haute-Saône

Le contrat de rivière se fonde sur la mobilisation des acteurs concernés par la réhabilitation et la valorisation de leur patrimoine aquatique. Elus, usagers et riverains définissent collectivement un certain nombre d'objectifs dans une perspective de développement durable. Ceux-ci font ensuite l'objet d'un programme pluriannuel d'aménagement et de gestion du bassin versant dans un souci de mise en valeur et de préservation des qualités patrimoniales du cours d'eau.

D'une durée de cinq ans en général, ce programme bénéficie d'un financement de nombreux partenaires (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Agence de l'eau, collectivités locales, etc...)

Le contrat de rivière a pour objectif, au moyen d'actions précises, la préservation, la restauration et l'entretien d'une rivière et de son écosystème par une démarche globale, à l'échelle du bassin versant, qui intègre l'ensemble des problèmes.

Il recherche entre autres :

- la satisfaction des usages qualitatifs et quantitatifs de l'eau (usages domestiques, touristiques, récréatifs, industriels...);
- la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux par la lutte contre les pollutions,
- la préservation des écosystèmes aquatiques,
- la prévention des risques d'inondations,
- la protection, la mise en valeur et le développement de la ressource en eau,
- la préservation du patrimoine paysager,

Les partenaires associés à l'établissement d'un contrat de rivière sont :

- les usagers de l'eau et du cours d'eau (communes, riverains, associations, agriculteurs, industriels...),
- les maîtres d'ouvrage publics (communes, syndicats intercommunaux, etc...)
- les collectivités territoriales (région, département)
- l'Agence de l'eau,
- l'Etat

En Haute-Saône, plusieurs contrats de rivière ont été signés ou sont en cours d'élaboration :

➤ contrat de rivière Durgeon :

Le premier signé en décembre 2000 est dans sa phase terminale. Le deuxième est en cours de rédaction.

➤ contrat de vallée inondable de la Saône

Le contrat a été signé au 1^{er} trimestre 2004 (<http://www.observatoire-saone.fr>).

➤ contrat de rivière Ognon

Le contrat a été signé le 11 juillet 2005 (<http://contrat-riviere-ognon.org>).

➤ contrat de rivière Lanterne

Il est actuellement en cours d'élaboration.